

Parc éolien flottant en mer Méditerranée au sein de la zone « Golfe de Fos 1 »

## MEDITERRANEE GRAND LARGE

# ORGANISATION INDUSTRIELLE PREVISIONNELLE DU PROJET

Version initiale - Juin 2025



**Méditerranée**  
**GRAND LARGE**



**ÉOLIENNES FLOTTANTES**

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Présentation du projet MGL .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Rappel des engagements d'EMGL .....</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Organisation industrielle prévisionnelle du projet .....</b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b>Processus d'achat et de référencement .....</b>	<b>12</b>
<b>6</b>	<b>Démarche d'accompagnement des entreprises .....</b>	<b>16</b>

# 1 Introduction

L'Etat a lancé en mars 2022 la procédure de mise en concurrence avec dialogue concurrentiel n° 1/2022 portant sur deux installations éoliennes de production d'électricité en mer dans deux zones du golfe du Lion en mer Méditerranée (ci-après « l'appel d'offres n°6 »).

Le 23 décembre 2024, la société *Eoliennes Méditerranée Grand Large* (ci-après « EMGL ») qui porte le projet de parc éolien flottant *Méditerranée Grand Large* (ci-après « MGL ») a été désignée lauréate de l'appel d'offres n°6 pour la zone « Golfe de Fos 1 » située à 25 km de Port-Saint-Louis du Rhône.

Le parc éolien en mer flottant MGL aura une puissance installée comprise entre 230 MW et 280 MW et produira une quantité d'électricité équivalente à la consommation électrique annuelle de 450 000 habitants.

Après sa mise en service prévue en 2031, MGL sera exploité pour une durée supérieure à 30 ans.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site internet du projet <https://mediterranee-grand-large.com/>.

*EMGL est tenue au titre de l'article 6.11.6 du cahier des charges de l'appel d'offres n°6 de publier sur le site internet du projet un rapport sur l'organisation industrielle prévisionnelle du projet. Le présent document publié en juin 2025 constitue ainsi le rapport initial sur l'organisation industrielle prévisionnelle prévue par EMGL. Il sera actualisé tous les ans pour refléter les évolutions de l'organisation industrielle prévisionnelle du projet jusqu'à sa réalisation.*

## 2 Présentation du projet MGL

### » Localisation du projet MGL

Le projet MGL sera localisé sur la zone « Golfe de Fos 1 » définie par l'Etat et identifiée en jaune sur la carte ci-dessous.

Il sera situé à 7 km environ du parc éolien flottant de Provence Grand Large (PGL) composé de 3 éoliennes flottantes qui a été mis en service en juin 2025 (lien vers le site internet du parc PGL : <https://provencegrandlarge.fr/>).

Un projet d'extension situé dans la zone « Golfe de Fos 2 » sera attribué début 2026 à l'issue de l'appel d'offres n°9.



### » Actionnaires du projet

Les actionnaires d'EMGL, EDF power solutions (anciennement EDF Renouvelables) et Maple Power, sont des énergéticiens reconnus et compétents dans la réalisation de projets de production d'énergie de grande ampleur, en particulier de parcs éoliens en mer. Leur expérience couvre tous les secteurs de l'énergie et toutes les activités de la prospection, du développement et de la conception jusqu'à la construction, la mise en service, l'exploitation et le démantèlement.

En France en particulier, EDF power solutions et Maple Power sont partenaires de longue date et ont développé, construit et mis en service avec succès le premier projet éolien en mer posé opérationnel à l'échelle commerciale en France, au large de Saint-Nazaire, puis un deuxième au large de Fécamp, ainsi que le premier projet éolien en mer flottant de France, Provence Grand Large.

D'autres projets développés par EDF power solutions et Maple Power sont en cours de construction, notamment au large de Courseulles-sur-Mer, ainsi qu'en phase de développement au large de Dunkerque et de la zone Centre Manche 1.

EMGL dispose ainsi via ses actionnaires d'une expérience sans précédent en matière de développement de ce type de projet, en particulier sur la façade méditerranéenne du territoire national.

### ► Proximité et accessibilité des équipes EMGL

EMGL s'est engagée à créer de nouvelles activités économiques et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de développement économique pour maximiser le contenu local et la création d'emplois et applique dès à présent avec son équipe dédiée aux actions territoriales, sa méthodologie d'identification et d'accompagnement des entreprises locales. En France, ce sont plus de 2000 entreprises qui sont pré-référencées par EDF power solutions.



#### **Une équipe de développement territorial proche et mobilisée**

L'équipe projet est déjà pleinement mobilisée pour assurer le développement territorial et industriel. Elle est répartie sur différents sites à **Aix-en-Provence, Port-de-Bouc, Montpellier et Colombiers.**

#### **Des points de contacts francophones dédiés aux entreprises locales**

Pour faciliter les prises de contact, un interlocuteur privilégié est dédié aux relations avec les entreprises locales et les PME.

Une adresse e-mail unique : [achats.emr@edf-re.fr](mailto:achats.emr@edf-re.fr)



**Une direction de projet et une direction des achats accessibles et sensibilisées** aux enjeux particuliers des PME. Elles participent aux événements et rencontres locales.

### 3 Rappel des engagements d'EMGL

#### ▶ Engagements pris au titre de l'appel d'offres n°6

Dans le cadre de sa candidature à l'appel d'offres n°6, EMGL a pris des engagements qui devront être déclinés auprès de toute la chaîne de sous-traitance du projet, jusqu'au rang n-4 (EMGL étant le rang n).

Ces engagements concernent :

- La mobilisation de PME pour au moins 10% des lots études, fabrication, travaux et exploitation-maintenance ;
- La mise en œuvre d'un programme d'insertion et d'apprentissage représentant 400 000 heures réalisées par des personnes éloignées de l'emploi ou bénéficiant d'un contrat d'apprentissage ;
- La prise en compte de critères de recyclabilité et/ou réemploi des équipements et de réduction de l'empreinte carbone du projet.

Ces engagements sont rappelés sur le site internet du projet : <https://mediterranee-grand-large.com/#engagements>

#### ▶ Charte d'engagement pour contribuer à la structuration régionale d'une filière industrielle française

EMGL a signé en décembre 2022 sur le salon Energaïa la *Charte d'engagement pour contribuer à la structuration régionale d'une filière industrielle française* à l'initiative des clusters et groupements d'entreprises français œuvrant pour le développement de la filière de l'éolien en mer : Normandie Energies, Bretagne Ocean Power, Neopolia, Aquitaine Blue Energies, WindOcc et Sudeole.



Figure 1: Signature de la charte avec les clusters régionaux sur le salon Energaïa, décembre 2022

Cette charte définit plusieurs actions rappelées ci-dessous :

**Bâtir une offre respectueuse des parties prenantes et intégrant les impacts économiques, sociaux et environnementaux**

**Adopter un comportement commercial et d'achats respectueux des TPE-PME et ETI françaises**

**Soutenir, au travers des actions portées plus globalement par ses actionnaires des projets de R&D**

**Mettre en place une méthodologie de sélection des fournisseurs, participant à améliorer l'accès aux marchés des TPE-PME et ETI**

**Partager un retour d'expériences sur la passation des marchés avec les clusters et groupements d'entreprises**

**S'engager à promouvoir la présente charte auprès de ses partenaires**

Dans ce cadre, EMGL mobilisera ses sous-traitants pour décliner ces actions sur l'ensemble de la chaîne de valeur du projet.

Sur les premières années, 2025 et 2026, des réunions d'information seront organisées par EMGL sur le territoire auprès des entreprises intéressées par le projet afin qu'elles puissent comprendre les besoins et la manière dont elles pourront se positionner sur le projet.



Figure 2: Rencontre entreprises organisée par EMGL en mai 2023 sur le site de construction de PGL

## 4 Organisation industrielle prévisionnelle du projet

### ►► Calendrier prévisionnel

La phase de développement durera jusqu'à la fin de l'année 2028 et permettra au projet MGL d'obtenir l'autorisation unique nécessaire à la réalisation et l'exploitation du projet sur le site en mer, et de préparer les contrats industriels pour la réalisation du projet. La phase de construction et d'installation en mer se déroulera jusqu'à la mise en service du projet en 2031.



A partir de la fin de l'année 2026, EMGL lancera des appels d'offres afin de sélectionner ses partenaires industriels de rang n-1 avant fin 2028.

Ces partenaires seront chargés de proposer une offre sur la base de contrats clé en main (ou *EPCI pour Engineering, Procurement, Construction, Installation* soit Ingénierie, Approvisionnement, Construction, Installation) et ainsi, seront amenés à développer une offre avec des sous-traitants de rangs supérieurs.

Parallèlement, EMGL sécurisera les infrastructures portuaires qui pourront être mises à disposition du projet.

### ►► Allotissement

La déclinaison de l'organisation industrielle entre partenaires de rang n-1 reste dépendante des études qui seront menées par EMGL pendant la phase de développement du projet.

Les principaux lots contractuels porteront sur les équipements du projet tels que les turbines, les câbles, ainsi que les flotteurs et les systèmes d'ancrage.

## ►► *Mise en œuvre industrielle prévisionnelle du projet*

EMGL et ses actionnaires ont étudié les nombreuses possibilités de sollicitations du tissu local afin d'intégrer au mieux le futur projet dans le territoire, notamment via l'utilisation des infrastructures portuaires du port de Marseille-Fos.

De même, EMGL prévoit d'installer la base de maintenance à proximité du projet.

La réalisation du projet se déroulera principalement dans un ou plusieurs ports de construction. Les phases suivantes se succéderont :

- Fabrication/assemblage des flotteurs, réalisés en béton ou en acier ;
- Installation des composants d'acier secondaire: pièce de transition, I-Tube, système d'ancrage, « boat-landing », grues, etc. ;
- Mise à l'eau des flotteurs ;
- Livraison des composants d'éoliennes ;
- Intégration des éoliennes sur les flotteurs ;
- Pose des ancrages sur le site en mer ;
- Transport et installation des éoliennes flottantes sur le site en mer ;
- Installation des câbles inter-éoliennes entre les éoliennes et jusqu'au poste en mer de RTE ;
- Mise en service industrielle du projet ;
- Exploitation-maintenance.

EMGL s'est attachée à identifier les besoins à pourvoir en termes de compétences et de certifications de la part des entreprises auxquelles elle pourrait avoir recours dans le cadre du projet MGL.

EMGL poursuit les échanges initiés avant la réponse à l'appel d'offres n°6 avec de nombreux fournisseurs et installateurs afin d'obtenir des propositions technico-commerciales pour les différents composants du projet.

**Les fournisseurs de rang n-1 et les localisations pour la fabrication et l'assemblage des composants seront confirmés à l'issue des appels d'offres des lots de construction d'ici fin 2028.**

## ►► *Compétences et savoir-faire recherchés*

Pour réaliser un parc éolien en mer comme MGL, les compétences et savoir-faire suivants sont recherchés.

Segment de la chaîne de valeur
<b>Études et ingénierie</b>
Bureaux d'études (structure, électricité, UXO, géosciences...)
AMOA
Laboratoires
Bassins d'essai
Etudes environnementales
<b>BTP / Génie civil</b>
Terrassement, génie civil, bâtiment, travaux portuaires, Coordination de travaux, AMOA
Acteurs EPC / fabrication de flotteurs béton (rangs 1 et 2)
Fabrication béton, approvisionnement/stockage des matières premières
Armatures béton
Inserts, platines (chaudronnerie, métallerie, soudure)
<b>Fabrication industrielle</b>
Chantiers navals et réparation navale, accastillage coques nues
Aciers secondaires (chaudronnerie)
Aciers tertiaires (métallerie)
Outillage
Fourniture d'éléments de protection de câbles
Fourniture de connecteurs sous-marins
Traitement de surface, peinture, systèmes anti-corrosion
<b>Ancrages</b>
Ingénierie de dimensionnement
Ingénierie d'installation
Lignes d'ancrage (chaines, lignes synthétiques, éléments de lestage, ancres gravitaires)
Ancres
<b>Travaux électriques</b>
Électricité, CVC, BT/HT
<b>Services de soudure</b>
Services de soudure sur site
<b>Services logistiques</b>
Manutention, logistique portuaire, levage
Fourniture d'équipements de levage
Services de load test
Stockage, gestion des pièces détachées
<b>Services maritimes</b>
Coordination maritime, prévisions météorologiques, expert maritime, assurances
Agent maritime, avitaillement
Management de petites opérations en mer et co-ingénierie
Affrètement de moyens nautiques pour études environnementales et petits sondages en mer
Services et travaux maritimes
Remorqueurs
Navires câbliers
Navires de transfert de personnels (CTV)
Navires support (SOV)
Navires polyvalents ( <i>multicats</i> )
Services de plongée, ROV, inspections sous-marines
Cordistes
Services aériens et d'héliportage
Marine Warranty Surveyor
Fourniture de petits équipements, quincaillerie de bateau

Fourniture d'équipements (sondages en mer, positionnement des navires, sous-marins)
<b>Contrôle, inspection, mise en service</b>
Services de contrôle et inspection
Aide à la mise en service
<b>Services de maintenance</b>
Maintenance mécanique et électrique
<b>Services supports</b>
Gardiennage, sécurité. Entretien
Environnement, eau, déchets/recyclage
HSE
Services en communication

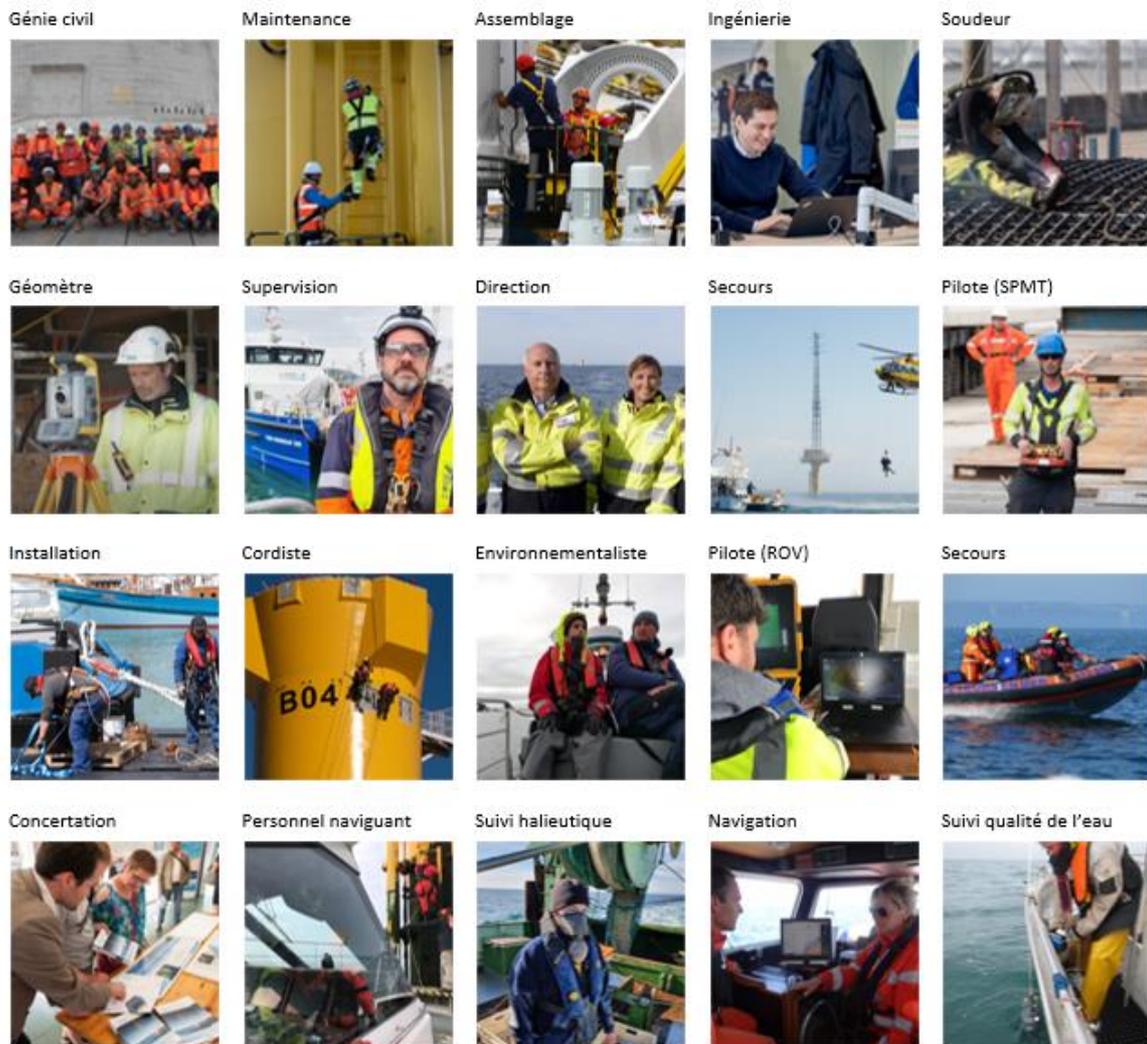


Figure 3: illustration des compétences et savoir-faire recherchés pour un parc éolien en mer (source: EDF power solutions, 2024)

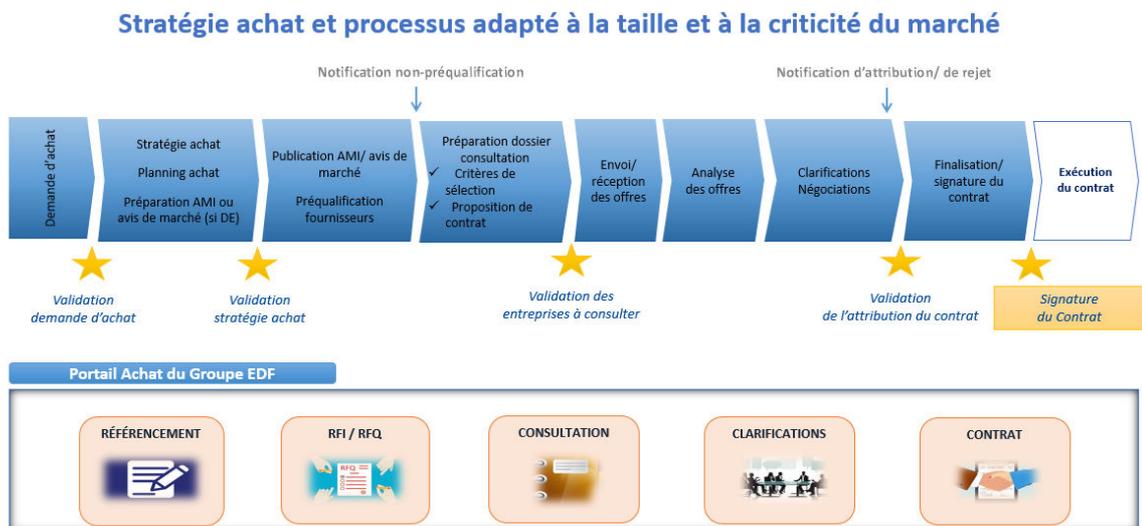
## 5 Processus d'achat et de référencement

EMGL est fortement engagé envers le développement d'une chaîne d'approvisionnement locale. Chaque acte d'achat réalisé est le résultat d'un processus structuré qui se décline en six étapes essentielles :

- définition du besoin,
- recherche de fournisseurs,
- lancement d'appels d'offres,
- analyse des propositions,
- clarifications et négociation,
- et contractualisation.

Ce processus nous permet d'optimiser à la fois les coûts et la qualité, tout en garantissant une traçabilité rigoureuse à chaque étape de validation.

### ►► Processus d'achat



Pour faciliter l'accès des PME à nos opportunités d'achat, nous avons adapté notre approche selon les besoins du projet. Nous avons ainsi mis en place un processus simplifié pour les achats de moins de 400 000 €.

Les modalités de participation varient donc en fonction du montant du marché ainsi nous ne piloterons pas de la même manière un achat à moins de 100 000€ et un autre entre 100 000 € et 400 000 €, ou encore les achats avec les fournisseurs de rang n-1 dont les montants sont particulièrement élevés.

## CONDITIONS DE PREQUALIFICATIONS

Articulées en fonction de la taille et du caractère critique ou non du marché



La sélection des fournisseurs est une étape clé du processus achat. C'est la première étape qui permet de présélectionner des entreprises sur la base de certains critères de sélection clairement identifiés dans nos publications de marchés.

Le critère principal est de répondre au besoin de prestation ou d'équipement, pour cela nous allons demander des éléments attestant de l'aptitude technique du candidat au scope intégral.

Nous procédons à une évaluation complète de la santé financière de l'entreprise, ainsi que la vérification de la mise en place d'un plan de gestion de la santé et sécurité et la contribution aux enjeux du développement durable et à la gestion de la qualité.

Tous ces critères de préqualification sont adaptés à la taille, au montant et à la criticité du marché.

## ►► Politique Achat

La politique d'achat du Groupe EDF s'applique au Projet MGL. Elle privilégie les fournisseurs locaux et intègre des critères de développement durable, de qualité, et de sécurité, tout en garantissant transparence et traçabilité dans le processus d'achat. Elle facilite également l'accès des PME aux opportunités d'achat et impose des exigences en matière d'éthique et de conformité.

EMGL applique le concept de l'offre économiquement la plus avantageuse, qui prend en considération des aspects autres que le prix tels que la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.

Ces principes visent à garantir que les achats d'EMGL soient réalisés de manière efficace, éthique et durable, tout en soutenant l'innovation et la compétitivité des fournisseurs.

## Objectifs de la politique achat d'EDF Renouvelables

 <p><b>Maîtriser les coûts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approche coûts-bénéfices</li> <li>✓ Synergies du groupe</li> <li>✓ Effet de volume</li> </ul>	 <p><b>Assurer la traçabilité du processus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Validation par étape « Gates »</li> <li>✓ RF/RFQ</li> <li>✓ Cycle de clarifications/ négociations</li> <li>✓ Notification aux fournisseurs</li> </ul>	 <p><b>Etre en conformité avec les règles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réglementations locales</li> <li>✓ Directive européenne</li> <li>✓ Code des Marchés publics</li> </ul>
 <p><b>Assurer l'équité de traitement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Référencement</li> <li>✓ Mise en compétition/ AOs</li> <li>✓ Approvisionnement fondé sur la valeur</li> </ul>	 <p><b>Gérer le cycle de vie du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gestion consolidée et rigoureuse des fournisseurs</li> <li>✓ Cohérence avec la politique Qualité</li> </ul>	 <p><b>Consistent application of procurement principles across the group</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Politique de santé et de sécurité</li> <li>✓ Politique éthique et conformité</li> <li>✓ Politique de développement durable</li> <li>✓ 10 règles d'or du Groupe EDF</li> </ul>

## ►► Référencement

Les achats d'EMGL sont pilotés via la plateforme d'achat électronique du Groupe EDF, un outil centralisé qui assure une gestion efficace et transparente.

Le portail achat permet d'être inscrit dans la base unique des Achats du Groupe permettant sous une même plateforme d'accéder aux achats de toutes les entités du Groupe.

La majorité de nos consultations sont précédées d'un **AMI CCI Business**.

Inscrivez-vous sur la plateforme  <https://ccibusiness.fr/enr>

Nous encourageons vivement toutes les entreprises à s'enregistrer sur ce portail. Cela leur permettra d'être intégrées rapidement dans le processus de consultation lors du lancement d'un appel d'offres, offrant ainsi un gain de temps considérable pour toutes les parties prenantes.



## CONSEILS PRATIQUES POUR MAXIMISER VOS OPPORTUNITES

Inscrivez-vous sur le portail Achats EDF: <https://pha2.edf.com>

Inscrivez-vous sur CCI Business: <https://ccibusiness.fr/enr>

Contactez le référent CCI Business ENR pour vous faire connaître

Contactez-nous via notre adresse unique [achats.emr@edf-re.fr](mailto:achats.emr@edf-re.fr)

## CONTACTS ENTREPRISES

### Yasmine YURDUSEV - Responsable des Achats Eoliens Offshore Groupe

- Lots industriels Rangs 1 (turbines, câbles, fondations, sous-stations, transport et installation)
- Design/ études d'ingénierie pour les lots industriels Rang 1
- Etudes géosciences et inspections en mer (géophysique, UxO, géotechnique, ROV)
- Equipements de mesures (Lidar, radar, bouée météocéan, Mat de mesure, etc.),
- Certification Projet, Marine Warranty Surveyor, etc.,
- Génie Civil (base de construction et base O&M, etc.)



### Yannick URI - Responsable Achats Transverses EMR

- Prestations de conseil, contrôles et Inspection
- Design/ études d'ingénierie,
- HSE, consent & environnement,
- CTV, Guard Vessel, pontons,
- Monitoring, télécommunications, stockage,
- Maintenance, transports volumineux, logiciels techniques



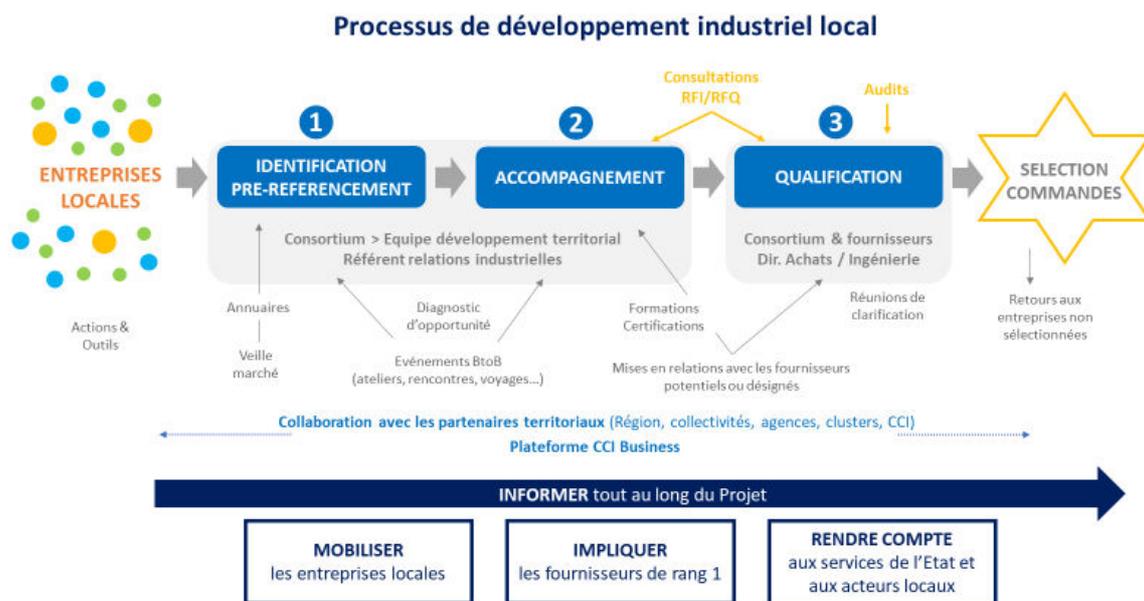
### Laurent SMAGGHE - Responsable des Relations Industrielles



## 6 Démarche d'accompagnement des entreprises

### ► Démarche de développement territorial

La démarche de développement territorial d'EMGL s'appuie sur une **dynamique collective** qui fédère donneurs d'ordre et acteurs du développement économique régional (Région, Pôle Mer Méditerranée, CCI, GPMM, UMF, etc.) **et sur une méthodologie développée de façon itérative depuis 10 ans** par EDF power solutions et Maple Power en régions Pays-de-la-Loire et Normandie pour les projets de l'appel d'offres 1 (Saint-Nazaire, Fécamp), en région Hauts-de-France pour le projet de Dunkerque ainsi qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour Provence Grand Large, afin de mobiliser et accompagner les entreprises et PME des départements les plus proches du projet.



Cette méthodologie est déployée avec l'appui des acteurs du territoire :

1. **Informers les entreprises** tout au long de la vie du projet, donner de la visibilité sur la filière et le projet en amont des processus de sélection ;
2. **Identifier et pré-référencer** en amont les entreprises locales auxquelles les futurs donneurs d'ordre pourront recourir ;
3. **Accompagner les entreprises** qui souhaitent se positionner sur les marchés à venir : compréhension et préparation des processus de sélection (ateliers, voyages d'études...), développement des compétences (formations, certifications).

 **Bonne pratique : la constitution de groupements de volume ou de spécialités**, associant des PME locales entre elles ou avec de grands groupes français ou étrangers permettent aux entreprises de monter en compétences et de se positionner sur ces nouveaux marchés en offrant des solutions complètes, tout en présentant la solidité technique, financière et juridique nécessaire.

4. **Qualifier les entreprises** : publication d'AMIs, mise en relation avec les donneurs d'ordre (sélectionnés ou potentiels), audits (qualité, santé-sécurité-environnement, process industriel, R&D...).
5. **Rendre compte** : retour aux entreprises non sélectionnées à l'issue des processus de sélection, partage d'expérience auprès des acteurs économiques, suivi des retombées économiques locales.

De manière opérationnelle, EMGL s'appuiera sur les clusters et groupements d'entreprises pour donner de la visibilité sur le projet aux entreprises.



► *Un accompagnement adapté aux différentes phases du projet et adapté aux marchés visés par les entreprises régionales en particulier PME*

Suivant les phases du projet et les secteurs d'activité : études, fabrication, services, installation en mer, maintenance, l'accent est mis sur différentes priorités en fonction du calendrier d'achat et des prérequis nécessaires pour chaque type d'activité.

## En phase de développement

Des entreprises spécialisées dans les études environnementales et techniques sont d'ores et déjà concernées par des passations de contrat d'EMGL ou de fournisseurs de rang n-1.

Ces entreprises sont identifiées en priorité et sollicitées pour répondre à des AMI ou répondre à des besoins de nos partenaires de rang n-1 pour la phase d'études (par exemple : support nautique et logistique de campagne géophysique ou géotechnique, pour un titulaire rang n-1).

Pour les entreprises intéressées par la phase de construction du parc ou par la phase d'exploitation-maintenance, EMGL déploiera des actions régulières permettant de maximiser les chances du tissu local d'accéder aux marchés à venir.

Avant la désignation des principaux partenaires de rang n-1 pour la phase de construction :

- Présentation aux entreprises du projet et de son calendrier avec une actualisation en cas de changement significatif ;
- Présentation des activités susceptibles d'être sous-traitées par EMGL ou ses futurs partenaires de rang n-1 ;
- Pré-référencement des entreprises et établissement de listes qualifiées à communiquer aux futurs candidats de rangs n-1 à titre informatif en amont du lancement des appels d'offres pour les principaux lots de construction ;
- Communication via CCI Business et les acteurs du développement économique local tels que Sudéole/PMM des actualités de la filière et des opportunités d'affaires sur d'autres projets EMR en France ou à l'international ;
- Information sur les pré-requis en termes de certifications, habilitations, formations non seulement d'EMGL mais aussi des acteurs de marché principaux intervenant sur les principaux lots de construction ou d'exploitation maintenance ;
- Mise en réseau pour susciter des partenariats et des groupements permettant de répondre aux scopes des futurs appels d'offres que ce soit en terme de spécialités à couvrir ou en terme de volume et de capacité nécessaires ;
- Rencontres B2B avec des acteurs de marché susceptibles d'être des futurs rangs n-1 (démarche expérimentée sur l'AO1 via des rencontres B2B et sur

- des formats mixtes : physique mais aussi webinaires pour élargir le nombre de participants potentiels) ;
- Actions spécifiques à déterminer avec les acteurs du développement économique local type ateliers thématiques, focus secteurs.

## A la désignation des partenaires de rang n-1 pour la phase de construction

Dès la désignation des partenaires de rang n-1 :

- Point des besoins de sous-traitance des partenaires de rang n-1 désignés et de leurs prérequis dès leur désignation ;
- Mise en place du reporting sur la sous-traitance locale (française, régionale et Bouches-du-Rhône) et européenne avec identification de la sous-traitance PME ;
- Présentation des rangs n-1 au tissu économique local et inversement.

Pour se préparer aux AMI issus des rangs n-1 (rangs n-2 et supérieurs), EMGL apportera son support aux entreprises et aux acteurs du développement économique pour pouvoir y répondre de manière pertinente :

- Exigence pour les rangs n-1 de consulter les entreprises locales pré-identifiées pouvant potentiellement répondre à leur besoin (obligation de consultation mais sans exclusivité ni garantie de désignation) ;
- Exigence de feedback régulier des rangs n-1 pour identifier les manques et points d'amélioration en cas d'échec des entreprises locales sur certains marchés.

## En phase de construction

Dans les 3 mois suivant la décision d'investissement :

- Organisation d'un « supplier's day » permettant de réunir EMGL, les rangs n-1 désignés pour qu'ils présentent leur scope d'activité, leurs besoins en sous-traitance et leur calendrier prévisionnel ainsi que leurs processus achats respectifs. Un temps sera ensuite consacré à des réunions B2B entre donneurs d'ordre et entreprises mais aussi entre entreprises pour initier des groupement et partenariats ;
- Mise en place d'un comité de suivi des retombées économiques locale avec les principaux acteurs du développement économique : Sudeole, Pôle Mer Méditerranée, Windocc, CCI régionale, autorité portuaire. Il s'agit de partager sur les points suivants :
  - o Infos sur avancement du projet ;
  - o RETEX sur contrats en cours ;

- Besoins à venir et phasage des consultations à venir.

L'année qui précède la mise en service :

- Réunion d'information spécifique pour les entreprises afin de présenter les phases à venir du projet et les opportunités d'affaires liées : commissioning, exploitation-maintenance en période de garantie, O&M en sortie de garantie ;
- Amplification des pré-référencements des entreprises intéressées par la phase O&M.

### En phase d'exploitation-maintenance

- Poursuite du comité de suivi sur activités liées à l'O&M avec l'équipe EMGL.

\*\*\*